



CAPP

GRAND EST

COMMANDE & ARCHITECTURE PUBLIQUE & PRIVÉE GRAND EST

En référence à la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture qui déclare :
« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »

L'objet de l'association CAPP Grand Est est de :



[Fédérer] l'ensemble des architectes et des acteurs de la maîtrise d'œuvre autour de la commande d'architecture



[Collecter] et diffuser au niveau régional toutes les informations concernant les marchés de maîtrise d'œuvre publique et privée



[Contribuer] activement à l'amélioration, à l'harmonisation des conditions et des modes de dévolution de la commande publique et privée de maîtrise d'œuvre, de paysagisme et d'urbanisme



[Accompagner] la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre grâce à une véritable expertise en commande publique et privée sur tout le Grand Est.

**Accompagner la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre
grâce à une véritable expertise en commande publique et privée
sur tout le Grand Est**

Association de conseil fiable et éclairé, CAPP-GE rassemble tous ceux qui ont conscience que la qualité de notre cadre de vie dépend aussi de la qualité des conditions de passation de sa commande. Gérée par un conseil d'administration élu par les adhérents et désigné par les organisations professionnelles, elle s'appuie sur un service juridique spécialisé en droit public et en marchés publics.



Les actions de CAPP Grand Est



[Conseiller] sur le plan technique et/ou administratif les maîtres d'ouvrage publics ou privés dans l'établissement de leur dossier de consultation de maîtrise d'œuvre



[Informer] les adhérents des procédures de la commande publique, conseiller et mettre à leur disposition des outils adaptés



[Proposer] ces jurés aux maîtres d'ouvrage par la mise en place de procédures neutres



[Analyser] et expertiser des cas concrets, communiquer les données et enrichir la base de données juridiques



[Animer] un site Internet vitrine de son activité et de celle de la commande publique et privée en architecture. Informer et communiquer avec pédagogie auprès de tous les adhérents et du grand public



[Former] des jurés pour intervenir dans les différentes procédures d'attribution de marchés de maîtrise d'œuvre



[Veiller] au cadre juridique des procédures de marchés publics et conseiller, voire interpellé les administrations publiques et les maîtres d'ouvrages publics ou privés pour corriger leurs erreurs

► Vous êtes maître d'ouvrage, vous souhaitez bénéficier de conseils sur la procédure à mettre en place pour votre commande, assurer la publicité de votre annonce auprès des architectes, faire appel à un juré ?

► Vous êtes maître d'œuvre et vous souhaitez avoir des avis sur une procédure qui vous interroge ?



Contactez CAPP Grand Est :

courriel - contact@capp-ge.org

site internet - <https://capp-ge.org>

téléphone - 03 83 17 17 21